

Tout versement effectué en faveurs des Aguerris (don ou adhésion) vous donne droit à une déduction fiscale équivalente à 60% de la somme versée (CERFA N° 11580*03). Un reçu fiscal à joindre à votre déclaration d'impôt vous sera envoyé à la réception de votre bulletin d'adhésion.

Les informations que vous nous transmettez sont enregistrées dans la base de données des Aguerris. Conformément à la législation, vous pouvez demander à avoir accès aux informations vous concernant et en demander la correction ou la radiation. Ces informations sont réservées à l'usage exclusif des Aguerris.

Pour toute question complémentaire, concernant l'adhésion, le don, ou l'association, n'hésitez pas à nous contacter:

Association Les aguerris, Institut Gustave Roussy 114 Rue Edouard Vaillant, 94805 Villejuif

lesaguerris@gmail.com



Prénom : Nom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Votre adresse courriel : Tél. :

Date de naissance : Profession :

Je souhaite faire un don aux Aguerris, association loi 1901, à but non lucratif.

Je joins à ce bon mon règlement d'un montant de € à l'ordre de "Les Aguerris".

Je souhaite recevoir la newsletter des Aguerris et être informé(e) des actions régulièrement.

Date : Signature: